



PLUS SEREIN MAIS PLUS EXIGEANT E 10

Bruno Pelletier amorce un voyage capital à Paris, mais avoue que la chanson n'est pas tout

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 6 FÉVRIER 2001

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

A1 ✓

Un premier parti se lance

Jean-Paul L'Allier prendrait la tête de Renouveau Québec dans une semaine

ROBERT FLEURY Rfleurj@lesoleil.com

QUÉBEC — Le Rassemblement populaire et l'Union municipale de Beauport vivent leurs derniers moments. Un nouveau parti politique sera créé officiellement aujourd'hui, Renouveau Québec, une semaine avant que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, n'annonce officiellement sa candidature à la mairie de la nouvelle ville, le 13 février.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, mais que les principaux intéressés refusent de confirmer, le président de l'Union municipale de Beauport, Jean-Paul Michaud, et le conseiller indépendant de Montchâtel à la Ville de Québec, Jacques Jobin, seraient les principaux artisans de la création du nouveau parti, aidés des représentants du Rassemblement populaire (R.P.), le seul à disposer d'une organisation et d'un budget de recherche solides à l'exception du Progrès civique de Québec.

L'invitation ne laisse aucun doute sur l'arrivée du parti

Une conférence de presse est d'ailleurs prévue, ce midi, à l'Observatoire de la capitale.

L'invitation ne laisse planer aucun doute sur le sujet de la convocation, soit la « formation d'une nouvelle force politique dans la région de Québec ».

« Des représentants de citoyens, des dirigeants de partis politiques et des conseillers municipaux de la région de Québec invitent les représentants des médias... »

On se rappellera que le chef de l'Union municipale talonnait le mai-

Voir QUÉBEC en A 2 >

Un nouvelle souche de sida ramène la recherche au point de départ

SÉOUL (AFP) — Des équipes médicales américaine et sud-coréenne ont annoncé hier avoir découvert une souche du virus de l'immunodéficience humaine (HIV) jusqu'à présent inconnue, qui exigera le développement de nouveaux traitements et vaccins.

Des vaccins et traitements devront être développés

Les médecins craignent que cette nouvelle variante du virus HIV ait déjà été transmise dans le monde entier.

« Une sous-structure du virus HIV a été trouvée dans le sang d'une femme de 33 ans, décédée du sida en 1997 », a déclaré Choi Kang-Won, à la tête d'une équipe de chercheurs de l'hôpital de l'Université nationale de Séoul.

La femme, une prostituée qui opérait dans le port de Pusan (sud), a pu propager le nouveau virus à d'autres Sud-Coréens, a-t-il ajouté.

« Voilà pourquoi nous devons développer des vaccins qui puissent

Voir SIDA en A 2 >



Emus et charmés

Le premier ministre Lucien Bouchard, son épouse Audrey Best et leurs deux fils, Alexandre et Simon, sont sortis radieux et très émus de leur rencontre avec le pape Jean-Paul II au Vatican hier. « Un très grand homme, a commenté M. Bouchard, d'une gentillesse et d'une simplicité désarmantes. » Ils étaient accompagnés pour cette audience privée qui s'est exceptionnellement déroulée dans le bureau du pape plutôt que dans la bibliothèque par l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte. Page A 9

Le scalp de François Legault

Il y a quelque chose d'un peu louche dans cette soudaine annulation des « contrats de performance » avec les universités.



Michel David

MDavid@lesoleil.com

Pas plus tard que le 1^{er} décembre dernier, le ministre de l'Éducation, François Legault, dévoilait sa politique de financement des universités, dont les chiffres avaient été dûment approuvés, la semaine même, par le Conseil des ministres.

Après des années de vaches maigres, les budgets alloués aux universités allaient augmenter de 25% en l'espace de trois ans, pour atteindre près de 1,58 milliard \$ en 2002-2003.

Que s'est-il donc passé depuis deux mois pour expliquer un pareil revirement? Il est vrai que l'économie américaine donne des signes d'essoufflement inquiétants, mais à ce qu'on sache, le Québec n'est pas encore entré en récession.

Il y a très exactement 12 jours, soit le 25 janvier, le ministre des Finances et futur premier ministre, Bernard Landry, déclarait dans une entrevue à l'agence de presse Reuters que le ralentissement de l'économie américaine

Voir SCALP en A 2 >



Le ministre de l'Environnement Paul Bégin a annoncé hier une subvention spéciale de 150 000 \$ pour équiper les 31 résidences touchées de systèmes de traitement d'eau. Il a aussi demandé de l'aide au fédéral pour identifier la source.

Industries Valcartier ou la base militaire pourrait avoir contaminé l'eau de Shannon

PIERRE ASSELIN PAsselin@lesoleil.com

QUÉBEC — Tout laisse croire que l'usine d'armements d'Industries Valcartier (aujourd'hui SNC Technologie), sinon la base militaire de Valcartier, aurait contaminé la nappe phréatique de Shannon, obligeant la municipalité à se doter d'un réseau d'aqueduc.

Le ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, a annoncé hier l'octroi

d'une subvention spéciale de 150 000 \$ pour permettre à la municipalité de pallier immédiatement le problème causé par cette contamination. Depuis le 12 décembre 2000, la Direction de la santé publique recommande à la population touchée de ne plus consommer l'eau du robinet.

Des tests réalisés sur 76 puits ont révélé des niveaux élevés de trichloroéthylène (TCE) dans 31 résidences qui

Voir EAU en A 2 >



AUJOURD'HUI



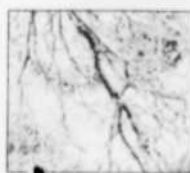
Le Canada

Reçu avant les autres. Jean Chrétien a finalement été le premier dirigeant étranger à être reçu par le nouveau président américain George W. Bush. Il s'est agi surtout d'une prise de contact Page A 9

Le Québec

A coups de bâton. L'avocat du Tunisien déporté Haroum M'Barek décrit les tortures subies par son client. Page A 14

LA MÉTÉO



Maximum -5, minimum -14

Nuageux et neige. Demain: variable. Détails page E36.

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 39 FLORIDE, 1,75 \$ US MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700072

SCALP Indice

Suite de la Une

n'aurait pas d'impact négatif sur les finances publiques québécoises.

« Il n'y a pas de problème pour le déficit zéro et pour une certaine marge de manœuvre », déclarait-il. Pas le moindre petit indice pouvant laisser croire que le gouvernement ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Alors que s'est-il passé depuis douze jours pour que M. Legault soit forcé de revenir sur sa parole? Sur la scène politique québécoise, le seul événement d'importance a été le ralliement de Pauline Marois à Bernard Landry, survenu le 26. Se pourrait-il que le scalp de M. Legault ait été le prix?

S'il est vrai, comme le ministre de l'Éducation le dit lui-même, que « le Québec fait face à des choix difficiles, presque inconciliables », on peut très bien imaginer que M. Landry ait choisi de donner satisfaction à M^{me} Marois, au détriment de M. Legault. Avec d'autant moins de scrupules qu'au départ de la course à la succession de Lucien Bouchard, ce blanc-bec était prêt à se liguer contre lui.

Même si c'est M. Bouchard qui a fait les arbitrages, comme dit M. Landry, il a peut-être donné à M^{me} Marois des assurances concernant l'avenir que M. Legault n'a pas reçues.

Les semaines se suivent et se ressemblent pour ce pauvre M. Legault, qui n'en finit plus de payer le prix de son inexpérience. Après avoir multiplié les *mea culpa* pour avoir laissé tomber M^{me} Marois, il passe encore une fois pour un homme qui ne tient pas sa parole.

Il aura beau plaider qu'une clause des contrats de performance lui permet de faire marche arrière, il y a de quoi entacher sa crédibilité pour longtemps.

Bien sûr, il peut arriver que des compressions budgétaires annoncées lors de la présentation des prévisions de dépenses du gouvernement soient annulées ultérieurement par le budget.

Si M^{me} Marois accède aux Finances, comme tout le monde croit, M. Legault risque cependant d'être assez mal reçu. De toute façon, même si la décision d'annuler les contrats était renversée *in extremis*, le mal est fait.

Le comble de l'humiliation serait maintenant qu'il soit remplacé à l'Éducation et que son successeur reçoive les sommes nécessaires pour être en mesure de respecter les contrats.

Ce serait machiavélique, direz-vous. Peut-être, mais il s'est passé tellement de choses pas très catholiques dans cette curieuse non-course au leadership qu'il ne faut rien exclure.

Il est facile de comprendre l'indignation des recteurs et des étudiants, qui ont le sentiment très légitime d'avoir été trahis, mais il serait injuste que M. Legault soit le seul à écoper.

Après tout, c'est le premier ministre Bouchard lui-même qui, pour sauver le Sommet de la jeunesse du désastre, en février 2000, avait promis d'investir un milliard \$ de plus dans le réseau de l'Éducation.

Et c'est Bernard Landry qui a confirmé cet engagement dans le budget qu'il a présenté le mois suivant. M. Legault a beau manquer d'expérience, on ne peut tout de même pas lui reprocher de les avoir crus.

EAU Cancer

Suite de la Une

tirent leur eau d'un puits artésien. La subvention servira à équiper ces maisons d'appareils individuels de traitement d'eau qui seront installés au cours des prochains jours.

Le ministère de l'Environnement recommande toutefois à la municipalité de doter son périmètre urbanisé d'un réseau d'aqueduc, ce qui devrait se faire d'ici 18 mois.

Le directeur de la Santé publique de Québec, François Desbiens, indiquait hier que l'exposition prolongée au TCE pouvait représenter un risque pour certains cancers, notamment le lymphome non hodgkinien, le cancer du foie et du rein. On a aussi émis l'hypothèse d'un lien avec la leucémie pour une population du Massachusetts exposée au TCE dans l'eau potable, indique un communiqué.

Toutefois, même si les concentrations décelées à Shannon dépassent les normes, de beaucoup dans quelques cas, M. Desbiens croit qu'elles sont encore insuffisantes pour être la cause de cancers. Les statistiques n'indiquent d'ailleurs aucune anomalie dans le nombre de cancers à Shannon, dit-il.

La norme américaine est de cinq microgrammes par litre et la norme canadienne est de 50. Les tests ont montré des résultats supérieurs à cinq microgrammes dans 31 foyers, 20 résidences démontrent des taux de plus de 50 et, enfin, 10 enregistrent plus de 200. La concentration maximale observée était de 985 microgrammes.

Les premiers indices de présence de TCE dans ce secteur remontent à 1994, quand SNC a demandé l'installation d'une membrane pour contenir les sols parce qu'elle avait décelé une contamination au TCE dans les terrains de l'usine qu'elle venait d'acheter, indiquait Bob Van Hoven, directeur régional au ministère de l'Environnement pour la capitale nationale et Chaudière-Appalaches.

En 1998, de nouveaux tests ont indiqué que la contamination s'étendait en dehors de la membrane et, l'année dernière, on a noté sa présence dans des puits sur des terrains de la base militaire. SNC a alors fait réaliser des tests chez un de ses employés qui habite Shannon, et on a réalisé que son puits était contaminé, ce qui a déclenché les tests dans les résidences voisines.

Le ministre Paul Bégin demandait hier au ministre de la Défense du Canada, Art Eggleton, de mettre en place des mesures pour permettre d'identifier la source de la contamination sur les terrains qui sont sous la juridiction fédérale.

Même si tout pointe vers l'usine de SNC, rien ne permet encore de conclure de façon définitive qu'elle est bien la source du problème. L'usine n'utilise plus de TCE, a-t-on d'ailleurs indiqué en conférence de presse. Ce produit sert notamment au dégraissage des métaux et comme décapant. Il est incolore, inodore et n'est pas décelable au goût.

Il y aura une assemblée publique le jeudi 8 février à 19 h au Centre récréatif de Shannon pour faire le point sur la situation. Le maire de la municipalité, Clive Kiley, reconnaît que la population est inquiète de la situation mais qu'elle a jusqu'ici reçu toute l'information possible.

QUÉBEC Giguère

Suite de la Une

re de Beauport, Jacques Langlois, par seulement 700 voix en 1996, et n'eût été des six candidats à la mairie, dont l'ex-député Jean Filion, M. Michaud était favori pour l'emporter.

Quant au conseiller de Neufchâtel nord, Jacques Jobin, un indépendant, il est beaucoup plus près du R.P. et du maire Jean-Paul L'Allier que de son ancien parti, le Progrès civique, qui l'avait écarté comme chef.

GIGUÈRE ET BOLDUC

Les maires de Loretteville, Denis Giguère, et de Lac-Saint-Charles, Jean-Claude Bolduc, sont également pressentis pour faire partie de cette formation politique.

Du côté de Sainte-Foy, trois conseillers indépendants pourraient éventuellement faire partie de la même formation, soit les conseillers Jacques Langlois, Conrad Verret et Pierre Morissette, mais ceux-ci poursuivent encore leur réflexion, ne jugeant pas le moment propice pour annoncer leurs couleurs.

Du côté de Charlesbourg, les conseillers du Parti civique espèrent

Du côté de Charlesbourg, on espère toujours créer une formation autour de Ralph Mercier ou de Jacques Langlois

toujours créer une nouvelle formation politique régionale avec, à leur tête, Ralph Mercier ou Jacques Langlois, et à laquelle se joindraient des conseillers de l'équipe du Réveil de Beauport, puisque le Progrès civique de Québec a déjà approché la mairesse Andrée Boucher et son parti Action Sainte-Foy.

Cette candidature serait toutefois contestée à l'intérieur du Progrès Civique. Celui-ci se retrouve quelque peu coincé car il n'avait pas prévu la levée de boucliers des autres maires de banlieue et de leurs formations politiques quant à la candidature de M^{me} Boucher. Tous ces partis conviennent qu'il serait suicidaire de diviser le vote des banlieues.

Ils attendent donc la décision du maire de Québec avant d'annoncer leurs couleurs. Mais celui-ci aurait choisi de faire durer le plaisir, question... de mieux se faire désirer!

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 8
Julie Lemieux	5
Le Québec et le Canada	9 à 18
Le Monde	20, 22 et 24
Décès	21 et 22
Opinions	23
CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4, 5, 6 et 8
EXTRA	
Mode	2 à 5, 18 et 19
Arts et spectacles	7 à 11
Télévision	8 et 9
Votre agenda	12 et 13
Divertissements	14 et 15
Annonces classées	16 et 17, 20 à 22
Sports	22 à 35
Statistiques	24 à 27
François Gagnon	32

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hughes-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats

Banco Tirage du 2001-02-05
02 05 06 07 08
10 16 17 22 30
32 37 42 44 45
46 47 49 60 70

Quatre Tirage du 2001-02-05
3 4
829 4667

Extra Tirage du 2001-02-05
NUMERO: 447044

Le jeu doit rester un jeu

TVA, LE RÉSEAU DES TRAJES DE L'CTO QUÉBEC

SIDA Médicale

Suite de la Une

contrer les nouvelles formes de virus HIV», a déclaré M. Choi à l'AFP.

Le nouveau virus a été découvert simultanément aux États-Unis par une équipe médicale de l'Université d'Alabama, qui effectuait des tests sur le sang d'un patient atteint du SIDA et décédé sur l'île de Chypre en 1998.

Le nouveau virus a été découvert simultanément aux États-Unis et en Corée du Sud

« Les virus de la patiente sud-coréenne et du patient chypriote ont la même structure génétique », a expliqué M. Choi, en précisant que celle-ci était totalement différente de celles des formes connues du virus HIV.

Les équipes de chercheurs américains et sud-coréens feront bientôt en Amérique une déclaration conjointe de leur découverte, a poursuivi M. Choi.

« Il ne s'agit pas d'une mutation du virus. Nous pensons que le nouveau virus vient d'Afrique », a-t-il expliqué.

Selon les Nations unies, 36,1 millions de personnes étaient séropositives ou atteintes du virus HIV à la fin de l'an 2000. Trois millions de décès sont à imputer au SIDA jusqu'à présent.

RÉFLEXION

Même les démocrates étaient fascinés par l'habileté de Ronald Reagan dans la manipulation de la petite monnaie, pour illustrer ce qu'il voulait dire, lors d'un discours télévisé sur le budget. « Ça prend un acteur pour faire ça », déclara un rival « Carter aurait mis l'emphase sur les mauvais mots, Ford aurait échappé l'argent et Nixon l'aurait mis dans ses poches »

C'ÉTAIT HIER

1989 — L'ancien député conservateur Michel Gravel est condamné à un an de prison et à une amende de 50 000 \$. Il avait été reconnu coupable de 15 accusations de trafic d'influence et d'avoir accepté des pots-de-vin.

1977 — L'automobile conduite par le premier ministre du Québec, René Lévesque, frappe mortellement un piéton.

1968 — Début des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, en France.

1964 — La France et la Grande-Bretagne décident de la construction d'un tunnel ferroviaire sous la Manche.

1948 — La Canadienne Barbara Ann Scott gagne la médaille d'or au patinage artistique aux Jeux olympiques de Saint-Moritz.

1936 — Ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Garmish, en Allemagne.

1903 — À Montréal, les employés de tramways déclenchent la grève.

1899 — Ratification du Traité de Paris par lequel l'Espagne cède aux États-Unis Cuba, Porto-Rico, Guam et les Philippines, moyennant un versement de 20 millions de dollars.

1778 — L'Angleterre déclare la guerre à la France.

Ottawa défend sa politique d'examen de l'innocuité des aliments transgénétiques

OTTAWA (PC) — À la suite de la publication d'un rapport élogieux par un comité de chercheurs indépendants, le ministère fédéral de la Santé a défendu sa politique d'examen de l'innocuité des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Aux Communes, hier, le ministre de la Santé, Allan Rock, a dit accueillir avec intérêt le rapport du groupe d'experts de la Société royale du Canada sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire, et ce, même si celui-ci concluait que l'approche fédérale était très imparfaite et vulnérable aux conflits d'intérêts.

M. Rock a fait remarquer que ses collègues et lui avaient demandé à la société, académie scientifique du pays, qu'elle prépare ce rapport.

Le comité semble toutefois avoir pris le gouvernement par surprise en avançant que le processus d'examen en place pourrait s'avérer incapable d'éviter « des effets délétères pour la santé humaine, la santé des animaux ou l'environnement ».

Dans son document de 265 pages, la Société royale du Canada recommande l'adoption de normes scientifiques plus élevées en ce qui a trait à l'examen des produits transgénétiques présentant des risques possiblement « ca-

tastrophiques ».

Lors d'un point de presse, Karen Dodds, porte-parole du ministère de la Santé, a estimé que les 14 chercheurs du comité ne saisissaient pas le sens des politiques fédérales.

Le comité doit avoir consulté les mauvais documents sur le site Web du ministère, a avancé M^{me} Dodds, selon laquelle certains d'entre eux sont destinés au grand public, et non pas aux experts.

Conrad Brunk, coprésident du comité, a pour sa part indiqué que ce dernier s'était penché sur tous les documents accessibles à tous, mais que certains principes clés du processus de réglementation fédérale portaient à confusion.

Le double objectif du gouvernement, soit la promotion de l'industrie biotechnologique et la protection du public, laisse croire à un conflit d'intérêt, a-t-il dit.

Nadege Adam, du Conseil des Canadiens, a rejeté du revers de la main la suggestion voulant que le comité scientifique n'ait pas saisi le sens des politiques fédérales. « Dire cela est un scandale. S'ils ne croient pas la Société royale capable d'évaluer leur processus réglementaire, ils ne vont écouter personne », a-t-elle lancé.

Partez pour Paris

De lundi à vendredi,
L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL
et
TVA
le réseau d'ici

vous font gagner chaque soir un repas au restaurant **Le Paris Brest** d'une valeur de **200 \$** et à la fin de la semaine parmi toutes les inscriptions reçues, un voyage à Paris pour 2 personnes, une collaboration de Voyages CAA-Québec.

Pour participer, regardez le **TVA +** de 17 h ou le **TVA** de 18 h. Pendant le bulletin de météo, ayez en main votre **Soleil EXTRA** du jour, Nathalie Clark mentionnera deux chiffres. Si ces chiffres se retrouvent dans votre **EXTRA** NUMÉRO **LE SOLEIL**, vous devrez composer le numéro de téléphone qui sera mentionné en ondes. 50¢ par appel.

Conservez votre copie de l'**EXTRA** jusqu'à la semaine suivante pour le dévoilement du gagnant du voyage à Paris.




LE SOLEIL

Sur mesure pour vous

20% DE RABAIS
sur présentation de cette annonce. Valable le soir et sur la nourriture seulement jusqu'au **28 février 2001** (excluant le 14 février). Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

PROJET DE RELANCE DE L'USINE GASPÉSIA

L'étude avant le financement

NAOMIE BRIAND ET GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ **BONAVENTURE** — Selon le ministre responsable de Développement économique Canada pour le Québec, Martin Cauchon, le gouvernement fédéral ne pourra déterminer sa part d'appui financier au projet de relance de l'usine Gaspésia par Clermont Levasseur, tant que les études relatives à ce projet ne seront pas terminées.

M. Levasseur rencontrera aujourd'hui des fonctionnaires du bureau de Gaspé de Développement économique Canada (DEC) afin d'identifier ses besoins pour une étude qui doit être menée en Finlande. Cette étude doit notamment préciser le niveau de blancheur que peut atteindre le type de papier que visent M. Levasseur et son partenaire, le Fonds de solidarité de la FTQ, en partant de la matière disponible en Gaspésie et en tenant compte du procédé de production qu'ils veulent implanter.

« C'est prématuré à ce stade (de statuer sur l'ampleur que pourrait avoir l'aide fédérale dans le projet). Nous sommes encore à l'étape des études. Après, nous pourrions déterminer les différents outils pour intervenir », précise le ministre Cauchon. Le directeur régional de DEC, Marc Simoneau, précise que l'un des buts de M. Levasseur consiste à produire un papier d'une brillance de 83 % à partir des moyens généralement déployés pour atteindre une blancheur de 79 %, ce qui lui donnerait un avantage concurrentiel.

Lors de son passage en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine en compagnie du député Georges Farrah, le ministre Cauchon a annoncé 11 appuis financiers de DEC totalisant 2,1 millions \$. Une centaine d'emplois sont créés ou consolidés.

CULTURE EN LAGUNE

Aux Îles, Imaqua Inc., spécialisée dans l'élevage de pétoncles, touchera 647 000 \$ pour l'achat d'équipements de captage de larves et pour leur culture en lagune. La fromagerie Pied-devent obtient 47 500 \$ pour développer deux autres sortes de fromage, dont un à partir du lait de brebis. L'Association touristique des Îles recevra 192 960 \$ pour faire la promotion de l'observation des blanchons auprès des grossistes en voyage d'une demi-douzaine de pays.

En Haute-Gaspésie et dans Côte-de-Gaspé, Développement économique

Canada supporte quatre projets : Cèdres Chic-Chocs, qui reçoit 195 000 \$ pour transformer du cèdre, la Société de développement culturel de l'Est-tran, qui attendait depuis octobre la contribution fédérale, 157 000 \$, pour acquérir des équipements de la salle de spectacles la Vieille forge à Petite-Vallée, les Fenêtres gaspésiennes, de Sainte-Anne-des-Monts, qui obtient 60 000 \$ pour une expansion, et la Ferme Chimo, de Douglstown, où 46 000 \$ serviront à hausser la production de lait de chèvre.

CINQ PROMOTEURS

Dans la Baie-des-Chaleurs et dans la MRC du Rocher-Percé, DEC injectera 644 350 \$, dont 400 000 \$ aux Jardins Nature, de New Richmond, quand les cinq promoteurs de cette initiative ré-

aliseront leur projet de culture de tomates biologiques en serre. L'un d'eux, François Bélanger, note que l'investissement total atteindra 1 175 000 \$ et qu'on récupérera l'eau utilisée par la cartonnerie Smurfit-Stone pour chauffer les serres, qui seront situées sur un terrain boisé au sud de l'usine.

Il est prématuré de statuer sur l'ampleur que pourrait avoir l'aide fédérale

L'entreprise G.A.B Inc. de Grande-Rivière touchera 97 000 \$ pour implanter une usine de planage de bois. Fabrication Delta de Saint-Siméon recevra 90 350 \$ pour compléter l'achat d'une aléseuse et d'une coupeuse de métal commandée par ordinateur. Enfin, la Chambre de commerce Gaspésie-les-Îles mise sur 57 500 \$ pour réaliser un plan stratégique de développement qui pourrait mener à la construction et à l'exploitation d'un centre de congrès à Carleton.

VOLEURS DE PERSONNES ÂGÉES

Deux accusés plaident coupable

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Deux des huit accusés du réseau d'individus qui volaient, séquestraient et violentaient des personnes âgées dans les régions de Rimouski, de la Vallée de la Matapédia et de la Gaspésie ont plaidé coupable, hier, au palais de justice de Rimouski.

Olivier Roy, 22 ans, sans antécédent judiciaire, a d'abord reconnu sa culpabilité à sept chefs d'accusations de méfaits, vols qualifiés, séquestration, complot pour vol, complicité après le fait ainsi que de possession et culture de cannabis.

Mario Plourde a fait de même pour une dizaine d'accusations de vols qualifiés, séquestration, déguisement et de complot en vue de commettre un vol qualifié.

Les deux individus devraient connaître leur sentence le 28 mars 2001 après la préparation d'un rapport « présentiel ».

Un autre accusé, Martin Desjardins, 18 ans, a été déféré à la chambre criminelle plutôt que d'être jugé par le Tribunal de la jeunesse.

Marc-André Ouellet dit « le canard », 48 ans, Francis Caron, 30 ans, Mario Bérubé, 52 ans, ainsi que Pierre Savard ont vu leur enquête préliminaire débiter, les témoignages entendus hier étant versés dans l'un ou l'autre de leur dossier.

La journée a été plutôt chargée hier, puisque quatre témoins, victimes de ce réseau, ont été entendus. En raison d'une ordonnance de non-publication demandée par la défense, les propos des personnes âgées ne peuvent être reproduits.

L'une d'entre elles est venue raconter dans des détails parfois dramatiques criant de sincérité, parfois parsemés d'un certain sens de l'humour, le contexte de son agression. Il n'a pas hésité à regarder directement du côté du box des accusés durant presque tout le long de son témoignage.

Les accusés, lors de certains passages, hochaient la tête, d'autres esquissaient un sourire quand une remarque des témoins faisait aussi rire modérément le public venu nombreux devant la cour, présidée par le juge Guy Ringuet.

Ce matin, deux autres personnes témoigneront. Une commission rogatoire devrait se déplacer cette semaine dans une autre région québécoise pour entendre d'autres témoins.

Les accusés, dont les actes ont été commis entre les mois de juillet et novembre 2000, sont passibles de peine pouvant aller jusqu'à la condamnation à vie. L'âge moyen des personnes agressées est de 72 ans. L'enquête préliminaire qui devait durer deux semaines pourrait se terminer avant cette échéance.



Le vice-président des Cèdres Chic-Chocs, Guy Deschênes, en compagnie du mécanicien d'entretien Francis Jauvin et du soudeur Isabel Labrie.

La scierie prête en mars

Les promoteurs des Cèdres Chic-Chocs étudient déjà une expansion

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — Le bruit assourdissant des outils qui martèlent l'acier, les éclairs provoqués par les soudeurs, une odeur caractéristique de peinture : les travailleurs mettent les bouchées doubles pour permettre l'ouverture des Cèdres Chic-Chocs, dans un mois.

« L'usine sera prête au début mars, prédit Guy Deschênes, vice-président des Cèdres Chic-Chocs. Les premières billes seront livrées à la mi-février et nous terminons, d'ici quatre semaines, l'installation de la machinerie. »

La production devrait atteindre son rythme de croisière en septembre. « Pas moins de 22 personnes, dont trois femmes, seront formées en usine. Nous songeons même à ajouter une nouvelle machine pour produire plus de bardeaux. »

Les rejets de sciage serviront à chauffer une autre entreprise située dans la Vallée de la Matapédia. Les promoteurs ont également conclu des ententes pour écouler l'ensemble de la production de bardeaux.

L'usine a obtenu un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier de 6000 mètres cubes en forêt pu-

blique. Une entente conclue avec les producteurs privés permet un volume additionnel de 4000 mètres cubes.

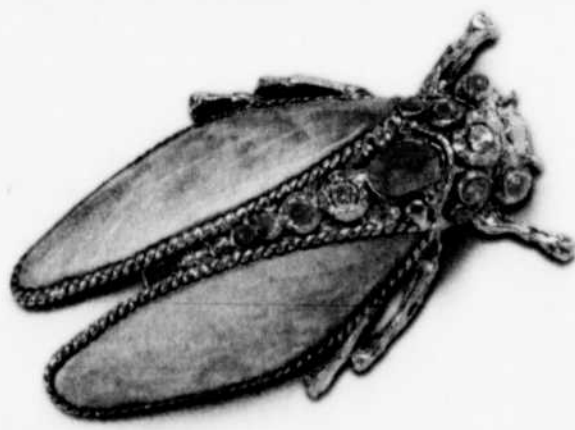
DES PROJETS

Même si les premiers bardeaux ne sont pas encore sortis de l'usine, les promoteurs caressent déjà des projets d'expansion. « Nous miserons sur la valeur ajoutée. Il serait possible, à peu de frais, de sécher et de teindre les bardeaux produits ici. Nous discutons d'ailleurs avec les autorités pour réaliser cette nouvelle phase. »

Les promoteurs ont d'autres ambitions. « Nous misons sur la collaboration des producteurs privés pour implanter une deuxième équipe. Le bois sera payé au prix du marché et nous créerons ainsi une deuxième équipe de travail (une vingtaine de personnes). Les emplois sont rares ici et la collaboration de tous les producteurs de la Haute-Gaspésie est nécessaire pour donner un coup de pouce à l'économie. Et le bois est disponible. »

Le projet de 1,3 million \$ aura toutefois connu des rebondissements. À l'origine, il devait être implanté à Rivière-à-Claude, mais Hydro-Québec exigeait près de 300 000 \$ pour assurer une alimentation électrique adéquate. Puis, les promoteurs ont choisi Sainte-Anne-des-Monts.

Les premières billes livrées à la mi-février



La cigale et le boni.

La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans. La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.



7,50 %
la dixième année

5,35 %

la première année incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

Québec
Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229. 1 800 463-5229

www.placementsqc.gouv.qc.ca

MATÉRIEL PORNOGRAPHIQUE JUVÉNILE

Un étudiant de l'UQAC reconnait sa culpabilité

CHICOUTIMI (Le Quotidien) — Un étudiant en sciences administratives à l'UQAC Achène Ramdane-Pacha, 34 ans, a reconnu hier avoir été en possession de matériel pornographique juvénile dans le but d'en faire la diffusion dans Internet.

Mis en accusation à l'été 1999, Ramdane-Pacha a plaidé coupable et connaît une sentence le 6 avril prochain au palais de justice de Chicoutimi.

Son avocat Martin Tremblay a demandé la confection d'un rapport présentiel pour cet individu chez lequel la police avait découvert des milliers de fichiers de pornographie juvénile.

La Sûreté municipale de Chicoutimi avait fait enquête après que des fichiers eurent été découverts à l'UQAC par des étudiants. Les fichiers étaient recherchés dans Internet par un utilisateur inconnu qui les relayait ensuite à son domicile. Les caméras de surveillance et les données de l'ordinateur mis ensemble ont permis de voir Achène Ramdane-Pacha à l'œuvre, ce qui leur a donné la possibilité d'aller quérir un mandat de perquisition.

Ramdane-Pacha s'est fait saisir le matériel et son ordinateur. En 1999, il était au surplus un entraîneur de football pour les garçons et adolescents inscrits aux camps d'entraînement d'été du service des loisirs de la municipalité de Chicoutimi.

Centraide fracasse son objectif

■ BONAVENTURE — Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a fracassé par 71 828 \$ son objectif fixé avant la campagne de l'automne 2000, pour atteindre 370 022 \$. Ce record constitue une amélioration de 22 % du résultat de l'an dernier. Selon le directeur de l'organisme, Stéphane Boucher, il est attribuable aux efforts soutenus des bénévoles et au soin qu'apporte Centraide à les encadrer et à les encourager. « Quand les temps sont durs économiquement, les gens se sentent interpellés », précise-t-il. Les travailleurs et les retraités du secteur public ont amassé à eux seuls 206 000 \$, plus de 56 % des dons. Près de la moitié de ces dons proviendraient de Gaspésiens et de Madeleinois travaillant pour l'État un peu partout au Québec. La présidente de l'organisme, Nathalie Motreff, signale que tous les groupes de donateurs, dont ceux des entreprises privées, ont augmenté leurs dons. Elle note que la cartonnerie Smurfit-Stone de New Richmond joindra la campagne de 2001. D'autres développements peuvent survenir, auprès d'employés de la santé, notamment. G.G.

Traversées additionnelles

■ MATANE — La Société des traversiers du Québec ajoute des traversées à l'horaire habituel à la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout. Elles auront lieu le mardi 6 mars de Godbout vers Matane à 11 h et de Matane vers Godbout à 14 h, de même que le dimanche 11 mars de Matane vers Godbout à 9 h et de Godbout vers Matane à 12 h. Réservation au (418) 562-2500 ou au 1 (877) 562-6560. R.P.

Vol à l'« auto-bélier »

■ BEAUPORT — Deux individus de Québec ont été arrêtés hier à Beaufort, à la suite d'une effraction commise à l'aréna Gilles-Tremblay. Ce sont les responsables de l'aréna qui ont signalé aux policiers le déclenchement du système d'alarme au 1011, rue Larue, peu avant 1 h 30. Sur place, les patrouilleurs ont surpris les deux hommes à l'arrière de l'aréna, qui s'apprêtaient à partir. Ceux-ci avaient utilisé le véhicule volé à bord duquel ils se trouvaient pour enfoncer une porte de garage, ce qui leur a permis de pénétrer à l'intérieur. Ils ont dérobé de l'argent trouvé dans les casiers. C.S.

En prison pour avoir fraudé

■ BAIE-COMEAU — Pour avoir fraudé de 56 000 \$ l'organisme qu'elle dirigeait, l'ex-directrice générale de Centraide Côte-Nord, Muriel Phaneuf, a écopé d'une sentence de 18 mois de détention, au palais de justice de Montréal. Les faits reprochés à M^{me} Phaneuf, qui a quitté Baie-Comeau pour la métropole après sa démission de Centraide, ont eu lieu entre janvier 1997 et juin 1999. L'enquête avait été menée par l'escouade des crimes économiques de la SQ. Pour refaire son image auprès du public, l'organisme a depuis changé de nom et s'appelle désormais Centraide Haute-Côte-Nord-Manicouagan. S.P.

Procès de Verreault

■ RIMOUSKI — Sébastien Verreault, copropriétaire et gérant du resto-bar Chez Moe de Mont-Joli, subira son procès le 17 avril à Rimouski. Il est accusé d'incendie criminel, de complot et de fraude d'une compagnie d'assurances à la suite de l'incendie survenu dans cet établissement le 25 juin. Un complice dans cette affaire, Yannick Langlois, 24 ans, a déjà reconnu sa culpabilité à une accusation d'incendie criminel. Sa sentence doit être rendue le 16 février. La conflagration avait complètement détruit un complexe commercial et des édifices à logements à Mont-Joli, causant des dégâts de 2 millions \$. C.T.



Une Aztek pour 5 \$

■ C'est Doris Dubois, de Saint-Rédempteur, qui est la grande gagnante du grand prix de la Bougie du Carnaval de Québec 2001 : un véhicule loisir et sport Aztek 2001 de Pontiac, une motoneige Yamaha VT500 et sa remorque, d'une valeur approximative de 45 350 \$. Rappelons que, le 27 janvier dernier, 90 800

bougies ont été vendues dans les cinq bonhommes du Carnaval, rapportant 454 000 \$ dont 94 176 \$ aux 161 organismes à but non lucratif participants. Après deux années exceptionnelles, la vente de la bougie a quand même connu une baisse avec 7000 bougies de moins que l'an dernier.

Remis en liberté

■ CHICOUTIMI — Le conducteur accusé par deux fois en une heure d'avoir eu les facultés affaiblies tout en conduisant une automobile a été remis en liberté sur engagement à ne plus conduire, ni consommer d'alcool, ni fréquenter les bars. Le permis de l'accusé était déjà sanctionné au moment des événements survenus samedi soir alors qu'il sortait de la centrale de police encore en état d'ébriété pour prendre immédiatement le volant de la voiture de sa conjointe, venue le chercher. Gilles Giguère, 50 ans, domicilié au 3676, boulevard du Royaume, à Jonquière, avait été arrêté une première fois dans la soirée et amené à la centrale de police pour se soumettre à l'alcootest. L'appareil aurait indiqué 190 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. Samedi soir, Gilles Giguère aurait été rejoint par sa conjointe, elle-même affectée par la consommation d'alcool. Giguère a été intercepté une seconde fois, et

ramené à la centrale de police où on a pu constater qu'il n'avait pas eu le temps de cuver son vin. Le résultat de l'alcootest atteignait encore 150 milligrammes par 100 millilitres de sang. Giguère avait été condamné une première fois en 1998 pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. (Le Quotidien)

Près de 180 000 \$ pour la Ressource

■ RIMOUSKI — Le Téléradiothon 2001 de la Ressource a rapporté à ses organisateurs près de 180 000 \$. Sauf pour l'année 2000 où la Fondation Tanguay avait remis un don exceptionnel de 100 000 \$, le résultat du téléradiothon 2001 dépasse de 20 000 \$ celui de la meilleure année. Seul le secteur de Matane a dépassé son objectif qui était de 25 000 \$. L'organisme vient en aide aux personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. C.T.

Commerce électronique

Sessions intensives de formation pour les gestionnaires et les chefs d'entreprise

- **Introduction** mercredi 7 février
Affaires et commerce électronique
- **Stratégie** jeudi 8 février
Intégration du Web dans les stratégies globales de l'entreprise
- **Marketing** jeudi 15 février
Stratégies marketing en commerce électronique
- **Communication** mercredi 21 février
Stratégies de mise en marché et de communication
- **Aspects juridiques** mercredi 28 février
Aspects juridiques du commerce électronique
- **Création** mercredi 7 mars
Création et mise en place d'un site Web
- **Sécurité** mercredi 14 mars
Sécurité de votre environnement Internet
- **Technologie** jeudi 22 mars
Technologie associée au commerce électronique

RENSEIGNEMENTS
Téléphone :
(418) 656-3202
ou sans frais au
1 877 785-2825
poste 3202

Sessions intensives de 8 h 30 à 17 h
20 personnes maximum par session



Direction générale de la formation continue

En partenariat avec :

Comité
INTERCHAMBRES
Des villes et commerce électronique

UNIVERSITÉ
LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Québec
Emploi-Québec Capitale-Nationale

Québec
Industrie et Commerce

www.ulaval.ca/dgfc, rubrique Sessions intensives

LE SOLEIL à l'Est

Une collaboration Le Soleil et Radio-Canada

à
Gagner 500\$
du lundi au vendredi
chez **SEARS**
en chèque-cadeau

Si vous habitez dans l'Est du Québec, regardez « L'Est du Québec Ce Soir », du lundi au vendredi, entre 18 h et 18 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Soyez attentif aux chiffres qui y seront dévoilés par Carole Roy. Composez le numéro de téléphone mentionné en ondes, si vous retrouvez ces chiffres dans votre EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL, vous serez alors admissible à notre tirage quotidien.

Radio-Canada
Télévision

L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

SEARS

REER Desjardins

Mon argent travaille pour mon avenir.

- Pour diversifier votre REER, nous avons le produit qui vous convient.
- Épargne à terme à rendement boursier
 - Épargne à terme Gestion active
 - Fonds Desjardins¹
 - Valeurs mobilières² (courtage à escompte ou de plein exercice)
- Discutez-en avec votre conseiller Desjardins.

1 800 CAISSES www.desjardins.com



¹ Les parts de fonds de placement sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. ² Les services de courtage en valeurs mobilières, disponibles à la caisse participante, sont offerts aux membres des caisses Desjardins du Québec par la firme Valeurs mobilières Desjardins et sa division à escompte Disnat, filiale du Mouvement Desjardins. Votre caisse participante n'entend pas offrir de conseils sur des titres ni solliciter d'ordres d'achat ou de vente.

Desjardins

La saison des Oscars bat son plein à Hollywood

LAWRENCE KOOTNIKOFF
Agence France-Presse

LOS ANGELES — À 10 jours de l'annonce des nominations aux Oscars, Hollywood est en pleine ébullition. Les stars se bousculent sur les plateaux télé, posent pour les paparazzi. Les studios dépensent des fortunes en pages de publicité et en publipostages pour promouvoir leurs films. Les réalisateurs alignent les séances de signatures.

Il s'agit de gagner le cœur des 5600 membres de l'Académie des arts et des sciences du cinéma qui désigneront les lauréats des 73^e Oscars le 25 mars.

« Nous travaillons tous jusqu'au bout pour tenter de capter l'attention des électeurs de l'Académie, afin d'être sûrs qu'ils ont vu nos films », affirme Steve Elzer, des relations publiques du studio New Line Films (*Thirteen Days*).

Parfois, les membres de l'Académie « ont besoin d'être poussés du coude » pour aller voir tous les films qui sortent, ajoute Laura Sosin de Lions Gate Films (*Shadow of the Vampire*).

Les nominations aux Oscars seront annoncées le 13 février. Les enjeux sont énormes : cela ne représente pas seulement l'honneur de recevoir la statuette, mais aussi une brèche vers une mine d'or. Un Oscar peut signifier des millions, à la fois dans les salles, en vidéo et sur le marché du DVD.

Laura Linney, l'héroïne de *You Can Count on Me*, Juliette Binoche dans *Chocolat*, Geoffrey Rush dans *Quills* et Jamie Bell, le héros de *Billy Elliot* sont tous venus sur le plateau de l'émission *Today*, sur NBC, un des programmes du matin les plus écoutés.

La préparation des Oscars n'a pas toujours par le passé suscité une telle frénésie.

Willem Dafoe, qui incarne Dracula dans *Shadow of the Vampire*, se souvient de sa sélection pour meilleur second rôle dans le film *Platoon* d'Oliver Stone sur la guerre du Vietnam en 1986.

« À l'époque j'ai appris que j'avais été mis en nomination lorsque la gardienne de mon fils me l'a dit », explique l'acteur au *Times*.

Les pubs en papier glacé dans la presse professionnelle se sont multipliées ces dernières années, ajoute un responsable de l'organisation de l'Académie.

L'Académie a édicté de nouvelles règles interdisant les publipostages trop tape-à-l'œil, les campagnes marketing téléphonées et les invitations des membres de l'Académie à des réceptions et des événements.

Celles-ci ne découragent guère les studios et les publicités Julia Roberts en double page dans le *Los Angeles Times* et le *New York Times* rivalisent avec celles de *Gladiator* ou d'*Almost Famous*.

« Si votre film est sorti tôt dans l'année, vous devez trouver quelque chose pour relancer l'intérêt des membres de l'Académie », affirme Terry Curtin des studios Universal.

Bruno Pelletier veut faire une place à... Bruno Pelletier

JACQUES SAMSON
JSamson@lesoleil.com

QUÉBEC — Dans une semaine, Bruno Pelletier s'envole pour Paris. Pour lui, ce voyage de cinq jours revêt une importance capitale. Le chanteur originaire de Charlesbourg n'a plus de contrat de disque en Europe et, présentement, il a des offres alléchantes sur la table, mais il a quelques conditions à poser avant de mettre sa signature au bas d'un nouvel engagement.

Il était de passage à Québec, hier, pour lancer son nouvel album *live*, *Sur scène*, et les journalistes défilaient un à un, dans un petit bureau prêté par TVA, pour faire les traditionnelles entrevues.

Bruno Pelletier, en lançant son cinquième album, au bord de la quarantaine, après 10 ans de carrière, semble à l'heure des questions.

« C'est mon cinquième album, j'arrive à la fin d'un cycle de 10 ans. J'ai signé mon premier contrat en 1990. Ce que j'offre, c'est un peu comme un *greatest hits*. Un album *live*, c'est souvent un entre-deux alors qu'on n'est pas prêt pour un nouvel album. Symboliquement, c'est comme si on bouclait la boucle.

« Si une signature avec une maison de disques en France me donne les moyens de faire ce que je veux faire de l'autre côté, tout va changer. Si ça ne marche pas, je vais peut-être arrêter de faire de la chanson pour faire plutôt du théâtre ou du cinéma.

« Je sors d'un hostie de bloc au cours des dernières années (*Starmania*, *Notre-Dame de Paris*, *Miserere*, *D'autres rives*), comment j'attaque le futur? Est-ce que je veux que ça ait toujours autant d'intensité? Non, je veux plus que les choses arrivent maintenant une par une. Gérer le succès, c'est plus difficile que l'atteindre. Ça demande beaucoup de parcimonie et d'énergie. On a besoin de toi, partout, tout le temps, là, comme je le fais maintenant.

« J'ai atteint des choses que je ne pensais jamais atteindre, maintenant, comment je fais le reste? Ma vie privée, ma vie personnelle prend plus de place. »

On sent très bien, à l'écouter, que Bruno Pelletier ne semble plus vouloir se laisser bouffer par ce métier et c'est maintenant sa place à lui qu'il veut négocier.

« Actuellement, l'offre que j'ai en main est contractuellement ce que je veux, mais maintenant, je veux savoir ce que humainement ils me proposent.

« Quand j'ai fait l'Olympia, j'ai constaté avec le succès, que des gens m'attendaient de l'autre bord. Je veux y aller, mais pas à n'importe quel prix. »

Devant tout ça, Bruno Pelletier demeure serein. Il dit même : « Je vis ça plus sereinement qu'à 20 ans. À l'époque, l'existential me stressait. Il y a moyen de bien vieillir quand on est bien dans notre tête et dans notre peau. »

L'ALBUM

L'album qu'il lançait hier, *Sur scène*, est un double avec une partie multimédia, enregistré à l'automne 2000, à la



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

« Il y a moyen de bien vieillir quand on est bien dans notre tête et dans notre peau », soutient Bruno Pelletier.

salle André-Mathieu de Laval et mixé dans le petit studio qu'il ouvrait, il n'y pas tellement longtemps, à Québec.

« C'est un album plus actualisé, multimédia, un *live* poussé plus loin, avec les moyens techniques d'aujourd'hui. »

Outre les chansons, cet album propose des entrevues, des extraits de spectacles et des duos avec Isabelle Boulay, Hélène Ségara et Kim Richardson.

C'est aussi son dernier album avant un bon moment. Il sait qu'il n'en fera pas de nouveau avant 2002.

HOCKEY MINEUR L'engouement est toujours là

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'engouement des jeunes hockeyeurs pour leur sport national se maintient même si le nombre d'inscriptions dans les différentes équipes des associations de hockey mineur diminue. C'est ce qu'a soutenu hier Jean-Marc Leblond, président de l'Association de hockey mineur de Rimouski et aussi du tournoi provincial.

« On a eu du très bon hockey. Pour les jeunes et les parents qui y participent, c'est toujours aussi bon. Il n'y a pas eu de violence dans nos finales qui se sont terminées sauf une ou deux exceptions par des pointages très serrés. Notre calibre de hockey était très bon », a fait comme bilan le président du 28^e tournoi provincial de hockey mineur de Rimouski.

Une longue fin de semaine de hockey qui n'a pas connu d'incident majeur même si la compétition génère toujours de l'agressivité dans l'air et quelques incidents mineurs sur 122 parties.

Une légère baisse d'assistance a été enregistrée lors du tournoi de Rimouski qui comptait, toutefois, six équipes de moins que l'an dernier.

« Il y aura un 29^e tournoi. C'est une roue qui est partie et qui n'arrêtera pas. »

Plus généralement, Jean-Marc Leblond souhaiterait plus de discipline au hockey à commencer par plus de retenue de la part de certains parents. « Ce que je déplore le plus, c'est la violence au hockey et l'agressivité de certains parents. Il y en a qui veulent gagner à tout prix. Il y a des parents qu'on devrait sortir de l'aréna », dit Jean-Marc Leblond, qui a rappelé personnellement à l'ordre quelques amateurs qui demandaient aux joueurs de leur équipe d'aller chercher l'arbitre...

Il y a un bon encadrement, ajoute Jean-Marc Leblond, comme le geste d'un entraîneur de demander un temps d'arrêt pour calmer le climat quitte à laisser écouler le temps vers la fin du match qui aurait pu mal se terminer.

« Il y a des parents qui n'ont aucun respect, même si ce n'est pas tout le monde qui agit de cette façon. Le hockey doit rester un jeu pour que le meilleur gagne. »

Plus de 1200 jeunes étaient à Rimouski à l'occasion de ce 28^e tournoi provincial de hockey mineur de Rimouski. L'un des rares tournois au Québec à présenter toutes les divisions « double lettres » lors des huit finales. Cinq d'entre elles ont été remportées par des équipes de la région Bas-Saint-Laurent, deux de la région de Québec.

Boris Becker papa ?



REUTERS

Un mannequin d'origine russe a entamé hier, à Londres, les procédures pour un procès en paternité visant l'ancien champion de tennis Boris Becker. Selon elle, le triple vainqueur de Wimbledon est le père de son enfant âgé de 10 mois. Les avocats du joueur retraité ont brièvement rencontré ceux d'Angela Ermakova, 33 ans, lors d'une audition préliminaire devant un tribunal londonien. Également âgé de 33 ans, Becker s'était dit prêt le mois dernier à subir un test d'ADN pour résoudre la question. On ne sait pas s'il l'a fait. (AP)

Le Drakkar en tête

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes actuellement au sein de l'équipage du Drakkar de Baie-Comeau. La formation a évité les blessures aux joueurs-clés jusqu'ici, elle navigue confortablement en tête de la course au sommet de l'association Dilio et continue à garder un bon rythme de croisière.

« C'est vrai que ça va bien, a d'ailleurs avoué l'entraîneur-chef, Richard Martel. Je pense qu'on démontre présentement une belle constance et on n'a pas connu de baisse de régime. La progression est excellente et c'est encourageant. »

Le Drakkar a conservé une fiche de 9-2-2 à ses 13 dernières sorties et il pourrait améliorer grandement ses chiffres puisque que dans les 17 dernières parties à jouer, seulement trois seront disputées contre des formations montrant des dossiers supérieurs à .500 et elles sont toutes à domicile. Au Centre Henry-Leonard, les Nord-Côtiers possèdent une impressionnante fiche de 18-3-4.

« On se prépare bien pour jouer contre les équipes de notre conférence et on garde comme objectif de devancer Val-d'Or et Rouyn-Noranda au classement général, a lancé Martel pour expliquer à quel endroit les joueurs puisent la motivation malgré le coussin en tête. Avec l'expérience qu'on a prise l'an dernier à notre première participation en séries, les gars savent l'importance de l'avantage de la glace et on veut l'avoir le plus longtemps possible. » Le Drakkar pourra aider sa cause en ce sens, car il lui reste une rencontre à jouer contre les Foreurs et les Huskies.

Le pilote a signalé que cette première expérience en éliminatoires porte ses fruits cette saison. « Les vétérans comme Périard, St-Germain, Lehoux, Charpentier et compagnie ont pris beaucoup de maturité au printemps dernier. Après une mauvaise performance, ils rebondissent aussitôt et l'équipe suit », a analysé Martel, qui a indiqué au passage que ses hommes avaient pris goût à la victoire et, qu'en conséquence, les longs voyages de retour après un séjour sur la route étaient beaucoup plus plaisants.

En conclusion, Richard Martel est aussi heureux de voir que ses troupes ont désormais confiance en leurs moyens. « La confiance, ça peut parfois jouer des tours quand il y en a trop, mais ça améliore surtout les joueurs, a-t-il terminé. La confiance a beaucoup à y voir dans le jeu du hockey. »

NOTES : Après avoir eu congé d'entraînement hier, le Drakkar reprend le collier ce soir en accueillant les Saguenéens de Chicoutimi. David St-Germain sera devant le filet... Robin Leblanc ne sera pas de cette rencontre car il est déjà parti pour Calgary où il prendra part demain au Défi des espoirs de la LNH... Richard Martel aurait bien aimé que Maxime Fortunus soit aussi de cette vitrine, mais il a rappelé que des joueurs comme Aaron Johnson (Rimouski) et Drew MacIntyre (Sherbrooke) méritaient aussi d'y être et que les dirigeants de la Ligue canadienne de hockey n'avaient aucun droit de regard sur les sélections.

PATINAGE DE VITESSE

Blouin défend l'honneur des Rapidos

BAIE-COMEAU — Marie-Pierre Blouin a fièrement défendu l'honneur du club de patinage de vitesse les Rapidos de Baie-Comeau. Elle a été la seule Nord-Côtière à pouvoir grimper sur le podium lors de la quatrième tranche de la Coupe de l'est du Québec, qui s'est tenue en fin de semaine au Centre Henri-Desjardins de Baie-Comeau.

En classe benjamin féminin (9-10 ans), Marie-Pierre s'est permis de battre le record canadien au 500 mètres courte piste d'un centième de seconde

grâce à un temps de 57:19. Le record tenait depuis plus de deux ans, a indiqué l'entraîneur-chef des Rapidos, Yvon Côté. Mais la jeune Blouin n'a pu savourer la victoire car deux autres compétitrices ont amélioré son record tout frais. C'est Valérie Maltais de Ville de la Baie qui est la nouvelle détentrice de la marque nationale avec un chrono de 55:96.

ATHLÈTE DOUÉE

Malgré cette troisième place, M. Côté a tenu à souligner la performance

de Marie-Pierre Blouin, une athlète qu'il juge particulièrement douée. C'était d'ailleurs la première fois qu'une patineuse de vitesse de Baie-Comeau parvenait à établir, même si ce ne fut que pour quelques instants, un record canadien.

Plus de 150 patineurs se sont mesurés dans les cinq classes à l'affiche de cette épreuve, autant chez les filles que chez les garçons. Les Rapidos, le seul club de patinage de vitesse sur la Côte-Nord, avait huit représentants à cette compétition relevée. S.P.